

Un peu d'attention...

UN MILIEU PARTICULIER

- Les milieux dunaires ne présentent pas les meilleures conditions d'existence pour les végétaux :
 - Le vent y est violent et transporte des grains de sable qui «mitraillent» les plantes
 - L'air et le sol y sont secs et chauds, en particulier l'été
 - Le sol y est instable, les dunes sont mobiles
 - Le sel, partout présent en bord de mer, est toxique pour les plantes
- La végétation du littoral est précieuse :
 - Elle contribue à la protection des sols en limitant l'érosion
 - Elle permet à la faune sauvage de s'abriter, se nourrir et se reproduire
- Quelques règles à suivre pour préserver cet environnement :
 - Restez sur les sentiers balisés
 - Ne franchissez pas les barrières qui protègent les zones fragiles
 - Ne cueillez aucune plante car elles sont rares et protégées et elles permettent la fixation du sable
 - Tenez en laisse vos animaux de compagnie

A protéger...

La laisse de mer



→ La plage, espace de loisirs et porte d'entrée sur la mer, est aussi un milieu fourmillant de vie... La plage a besoin de la laisse de mer : ce sont les débris naturels arrachés des hauts fonds marins (algues, herbes marines, bois flottés, petits crustacés...) et déposés sur les plages lorsque la mer se retire. Ces dépôts naturels contribuent à l'équilibre naturels des plages, ce ne

- sont pas des déchets. Voici 3 bonnes raisons de ne pas retirer la laisse de nos plages car elle est :
- la base d'une chaîne alimentaire pour les oiseaux et poissons
 - un frein naturel à l'érosion des côtes : elle piège le sable qui, sans elle, serait emporté par les vagues
 - un élément nutritif nécessaire à la croissance de certaines espèces végétales de haut de plage
- Nettoyer sélectivement les plages en ne ramassant que les déchets issus des activités humaines, permet de protéger les lasses de mer, maillon essentiel pour que nos plages restent vivantes durablement.

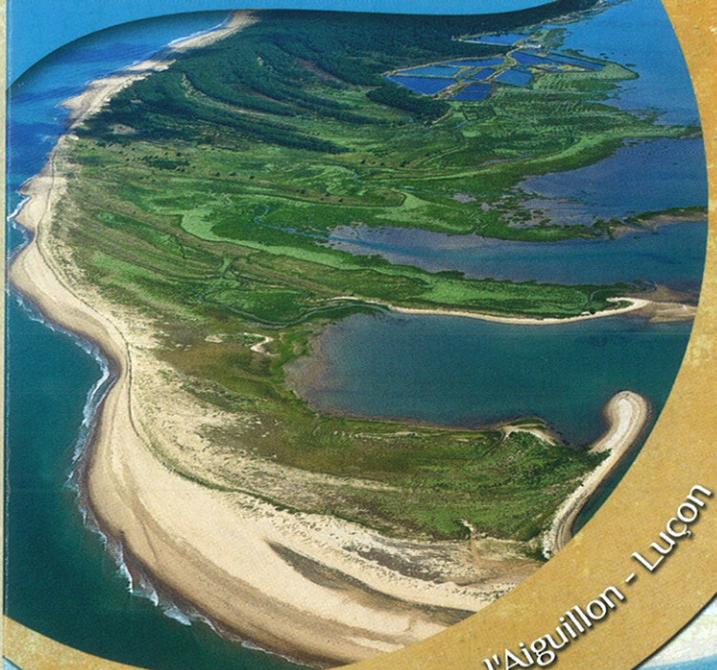
Situation géographique



Plus de renseignements...

- OFFICES DE TOURISME DU PAYS NÉ DE LA MER
- L'AIGUILLON-SUR-MER 02 51 56 43 87
www.laiguillonsurmer-tourisme.fr / contact@laiguillonsurmer-tourisme.fr
 - LA FAUTE-SUR-MER 02 51 56 45 19
www.tourisme-lafautesurmer.fr / contact@tourisme-lafautesurmer.fr
 - LA TRANCHE-SUR-MER 02 51 30 33 96
www.latranchesurmer-tourisme.fr / contact@latranchesurmer-tourisme.fr
 - LUÇON 02 51 56 36 52
www.tourisme-lucon.com / officetourisme.lucon@orange.fr
 - ST-MICHEL-EN-L'HERM 02 51 30 21 89
www.paysnedelamer-tourisme.fr / contact@paysnedelamer-tourisme.fr
- POINT Î DU PAYS NÉ DE LA MER
- ST-DENIS-DU-PAYRÉ 02 51 28 41 10
poledesespacesnaturels@gmail.com

Sentier pédestre
Le littoral Fautais



Pays de la Baie de l'Aiguillon - Luçon

LA FAUTE SUR MER

Marais Poitevin



3h30



Plage des Chardons



13km



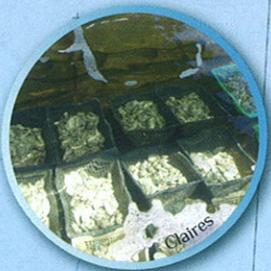
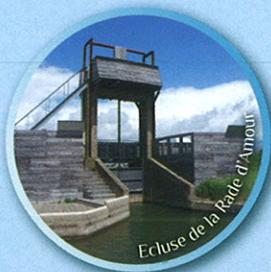
Parking plage des Chardons

Balilage jaune



Dépliant édité par le Syndicat Mixte du Pays de la Baie de l'Aiguillon - Luçon avec le concours financier de la Région des Pays de la Loire - © IGN 2017 (Extrait de SCAN 250 - Autorisation n° 40-12.042) Conception-réalisation : Marion Création [02 51 87 68 20] / Petosse - Imprimerie Rochelaise - Crédit photos : 'Mairie de La Faute-sur-Mer' - Fotolia

-  Point de départ
-  Aire de pique-nique
-  Autre point d'intérêt



Observatoire
de la Rade
d'Amour

→ La Fautais-sur-Mer est une presqu'île sablonneuse en constante évolution morphologique. Bordée d'un côté, par la rivière Le Lay et de l'autre, par l'Océan sur plus de 10 km, sa largeur n'excède pas 2 km. D'année en année, la presqu'île s'étire et le sable s'amoncele côté océan.

- 1 Le Pélobate Cultripède → Petit crapaud (espèce protégée) fréquentant les dunes de sable. Aussi appelé «Pélobate à couteaux», ses pattes arrière sont munies d'une partie cornée en forme de couteau. Cette particularité lui permet de s'enfouir jusqu'à un mètre de profondeur dans le sol. Il ne va à l'eau que pour se reproduire, au printemps
- 2 La Foulque Macroule → Ce gros oiseau noir possède une plaque frontale et un bec blancs. La Foulque passe une grande partie de son temps sur l'eau (avec un hochement caractéristique de la tête), plongeant régulièrement d'un petit saut qui la propulse presque à la verticale
- 3  Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle Henriette → Créée en 2011, cette réserve s'étend sur 337ha, entre La Tranche-sur-Mer et La Fautais-sur-Mer. Depuis l'automne 2012, elle est gérée par la LPO et l'Agence des Aires Marines protégées avec la Fédération départementale des Chasseurs de Vendée comme partenaire. Elle est accessible aux visiteurs dans la limite et le respect des sentiers aménagés et balisés.
- 4 Le Barrage du Braud → Ce barrage, dont la construction fut achevée en 1959, laisse pénétrer les eaux salées, sous certaines conditions, jusqu'au barrage de Morigé qui marque la limite de pénétration des eaux marines.
- 5 L'estuaire du Lay → Entre les pointes d'Arçay et de l'Aiguillon, s'ouvre l'estuaire du Lay où les mouvements de la marée ont été réduits par la construction des barrages du Braud et de Morigé. Entre terre et mer, eau douce et salée, l'estuaire du Lay constitue un milieu d'une productivité biologique exceptionnelle.
- 6 Le Port → En 1982, a été aménagé sur la rive droite du Lay, un petit port de pêche (avec une réserve pour les plaisanciers) d'une cinquantaine d'estacades en bois de chêne.
- 7 L'ostréiculture → Un patrimoine professionnel fait de parcs d'élevage et de claires destinés à l'affinage des huîtres. Des «tables» reçoivent des poches où seront élevées les huîtres pendant 2-3 ans.
- 8 La Rade d'Amour → Nom d'une ancienne exploitation ostréicole récemment acquise par le Conservatoire du Littoral. Sur ces terres du «bout du monde», les jeunes filles de l'époque y rencontraient les marins qui, en attendant la marée, mouillaient leurs bateaux dans cette Rade...
- 9 La Forêt → Cette forêt récente fut implantée par l'homme afin de fixer le sable des dunes et protéger les activités humaines d'une trop forte influence marine. Sa gestion est depuis 1966, assurée par l'Office National des Forêts qui propose en saison, des visites pour découvrir ces paysages littoraux.